CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du	mercredi 24 avril 2007
Présidence de	Monsieur Marc ZOLLIKER, Président
Concerne :	PETITION POUR LA MODIFICATION DE L'ARRÊT DU BUS N° 8 DE L'INTERSECTION VILLARDIN – GENERAL-GUISAN

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu la pétition adressée au Conseil communal le 13 septembre 2006,
- entendu le rapport de la commission désignée à cet effet,

décide

de prendre de ne pas prendre cette pétition en considération et de la classer.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président — La secrétaire

Marc ZOLLIKER — Jacqueline VALLOTTON

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Pully, le 25 avril 2007